



CONTRIBUTION DES FAMILLES

ANNEE 2017-2018

LYCEE PROFESSIONNEL

Secondes professionnelles ASSP et SPVL	1 339 euros
Premières professionnelles ASSP et SPVL	1 339 euros
Terminale professionnelle SPVL et ASSP	1 339 euros

LYCEE TECHNOLOGIQUE

Secondes Générales et Technologiques	1 404 euros
Première S-SVT	1 566 euros
Terminale S-SVT	1 566 euros
Premières STMG	1 419 euros
Terminales STMG	1 419 euros
Premières STL	1 566 euros
Terminales STL	1 566 euros
Premières ST2S	1 481 euros
Terminales ST2S	1 481 euros

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BTS Management des Unités Commerciales (MUC)	1 715 euros
BTS Communication (COM)	1 844 euros
BTS Tourisme	2 052 euros
BTS Bioanalyses et Contrôles (BIOAC)	2 962 euros

Contribution familiale payable en un versement à l'inscription ou 9 prélèvements mensuels.

Etablissement habilité à recevoir des élèves et des étudiants boursiers.

Frais de dossier versés à l'inscription	40 euros
Cotisation APEL	35 euros

10% de réduction sur la contribution est accordé aux familles qui ont plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.